



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MASTER SOCIOLOGIE

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

PARCOURS ENVIRONNEMENT
(GREEN)

GUIDE DES ÉTUDES 2025 – 2026

MASTER DE SOCIOLOGIE

PARCOURS VULNERABILITÉS & PARCOURS GREEN

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Responsables de la mention Master de Sociologie et du parcours Vulnérabilités :

Milena DOYTCHEVA, milena.doytcheva@unicaen.fr

Vanessa STETTINGER, vanessa.stettinger@unicaen.fr

Responsable du parcours GREEN :

Frédéric LEMARCHAND, frederick.lemarchand@unicaen.fr

Responsable du parcours Vulnérabilités – EAD :

Vassili RIVRON, vassili.rivron@unicaen.fr

Gestionnaire du Master de sociologie et du parcours Vulnérabilités :

Néhémie PULVAL-DADY : 02 31 56 60 43, hss.scolarite.master@unicaen.fr

Gestionnaire du Parcours GREEN :

Karine HERMAND, karine.hermand@unicaen.fr

Information master pour étudiant.es à distance :

Adèle OSOUF, adele.osouf@unicaen.fr

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	7
INSCRIPTION ET MODALITÉS D'EXAMEN.....	7
BONNES PRATIQUES ACADÉMIQUES ET RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE DE FRAUDE ET DE PLAGIAT.....	9
OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER.....	9
SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER DE SOCIOLOGIE.....	10
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	12
MASTER 1 – SEMESTRE 1.....	12
TRONC COMMUN.....	12
PARCOURS VULNÉRABILITÉS.....	14
PARCOURS GREEN.....	15
MASTER 1 – SEMESTRE 2.....	17
TRONC COMMUN.....	17
PARCOURS VUNÉRABILITÉS.....	18
PARCOURS GREEN.....	20
MASTER 2 – SEMESTRE 3.....	22
TRONC COMMUN.....	22
PARCOURS VULNÉRABILITÉS.....	24
PARCOURS GREEN.....	25
MASTER 2 – SEMESTRE 4.....	27
TRONC COMMUN.....	27
MÉMOIRES ET STAGE PROFESSIONNALISANT.....	29
ENSEIGNANT.ES-CHERCHEUR.ES DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE.....	30
PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	31
CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE RISQUES ET VULNÉRABILITÉS - CERREV – UR 3918.....	32
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	33
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES.....	35
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	36
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...).....	36
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027.....	37
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS).....	38
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026.....	40
LEXIQUE DU LMD.....	41
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	45
DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS.....	48
LE CLES.....	49
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	50
INFORMATIONS UTILES.....	51

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES 52

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT 53

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI..... 54

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master de Sociologie est une formation constituée de deux parcours, respectivement Vulnérabilités et GREEN (Gouvernance des Risques et de l'environnement). Les deux parcours sont à la fois orientés vers la recherche et proposent des enseignements professionnalisants. En plus de la formation en présence, le parcours Vulnérabilités propose un cursus complet en enseignement à distance (EAD).

Le Master de Sociologie a une vocation générale, sanctionnant le niveau bac + 5 en sociologie, même s'il est également connoté au plan thématique et concerne les domaines des institutions, du risque et de la vulnérabilité sociale. Le Master vise avant tout à renforcer et approfondir les connaissances sociologiques, théoriques et empiriques, de portée générale, tout en permettant une spécialisation et orientation professionnelle en direction des collectivités, les administrations, les entreprises, les associations, les bureaux d'études ou la recherche. D'où un volume d'enseignements commun aux deux parcours, Vulnérabilités et GREEN (tronc commun), complété par des enseignements de spécialité propres à chaque parcours. Le Master prévoit également la réalisation d'un **stage professionnalisant long** (minimum 3 mois), obligatoire pour les deux parcours en présence au cours du 4ème semestre (M2). D'un point de vue institutionnel, la formation est adossée à un laboratoire de recherche, le CERREV (Centre de Recherches Risques et Vulnérabilités, UR 3918) de l'université de Caen-Normandie (voir p. 32 infra).

Sur les deux années, les enseignements du Master approfondissent les enjeux socio-anthropologiques des risques et des vulnérabilités et initient l'analyse des dynamiques sociales qui les produisent. Les aspects institutionnels et politiques, les dynamiques professionnelles, les mouvements contestataires, ainsi que diverses formes de sociabilité, la question des minorités, y occupent une place importante, à côté de l'analyse des risques d'ordre technoscientifique. Les enseignements visent à resituer ces phénomènes dans les processus globaux de changement social qui traversent les sociétés contemporaines. En plus des enseignements communs et de spécialité, le « Laboratoire social » en Master 1 est l'occasion pour les étudiant.es de s'engager sur des chantiers de changement social au concret, où leur présence est appelée, via des projets tutorés, aux côtés des commanditaires publics (villes, communautés urbaines, autres organisations).

Les deux parcours offrent la possibilité de poursuite d'études en Doctorat de sociologie au sein du laboratoire CERREV.

Suivre le Master en enseignement à distance (EAD, parcours Vulnérabilités uniquement) :

La formation à distance est dispensée sur la plateforme d'enseignement en ligne e-Campus, espace d'apprentissage collaboratif dans lequel les étudiant.es accèdent aux contenus des cours, ainsi qu'aux différentes ressources pédagogiques mises à disposition. L'étudiant.e s'inscrit administrativement et pédagogiquement à l'UFR HSS.

INSCRIPTION ET MODALITÉS D'EXAMEN

L'INSCRIPTION

L'inscription en Master 1 présuppose l'obtention complète du diplôme de licence de sociologie. Les étudiant.es titulaires de diplômes de licence dans d'autres disciplines peuvent obtenir une équivalence après étude de leur dossier par la Commission pédagogique d'admission en Master.

Par ailleurs, tout.e étudiant.e doit élaborer un projet de recherche (3-4 pages avec bibliographie) et solliciter l'équipe enseignante du Master, dès la rentrée universitaire et avant la fin octobre de l'année en cours, en vue du choix de son directeur.trice de recherche pour la réalisation des mémoires de M1 et M2. Les directeur.trices de mémoire sont généralement des enseignant.es-chercheur.es titulaires du département de sociologie. Leurs spécialités de recherche sont présentées et peuvent être consultées en page 30 infra.

MODALITÉS DE VALIDATION DES CONNAISSANCES

La validation de l'ensemble des enseignements qui composent le programme du Master relève du régime du « contrôle continu ». Les responsables d'enseignements précisent en début de semestre la nature et le calendrier des travaux de validation demandés (exposé oral, essai personnel, devoir sur table, etc.). À noter que, dans ce régime de validation, il n'existe pas de

« session de rattrapage » — il appartient à chaque étudiant.e de s'assurer en amont auprès des responsables d'enseignement des modalités particulières, le cas échéant, de validation des connaissances.

Du fait du contrôle continu et de la session unique, un seul jury de fin d'année valide la réussite de chaque année du Master. Il se tient en juillet pour le M1 et en juillet/septembre pour le M2. De ce fait, il ne sera pas délivré de relevés de notes en fin de semestre, mais seulement en fin d'année. Un jury intermédiaire se tient néanmoins en mars de chaque année, à la suite duquel les résultats du premier semestre sont portés à la connaissance des étudiant.es via leur ENT (environnement de travail numérique).

La compensation des résultats est intégrale entre matières au sein d'un même semestre et entre semestres de la même année. Toutefois, les M1 et M2 ne peuvent être validés en l'absence d'une note au moins égale à 10/20 au mémoire de master (soutenance et écrit).

Le mémoire de Master 1 est un projet de recherche de 35 à 50 pages environ (35 pages minimum, +/- 30 lignes par page), centré sur un bilan critique (synthèse de la littérature sur le thème du mémoire), problématique, questions de recherche et hypothèses de départ, ainsi que la préfiguration d'une méthodologie de recherche empirique, à déployer en Master 2. La soutenance du mémoire de M1 intervient impérativement avant le mois de juillet, en présence de deux enseignant.es titulaires, MCF associés, PRAG et ATER du département de sociologie. La soutenance est organisée et convoquée par les directeur.trices de mémoire, après avoir reçu le manuscrit finalisé du mémoire — à remettre dans un délai minimum de dix jours avant la date visée de soutenance. Celle-ci, ainsi que la composition du jury, est fixée par les directeur.trices de mémoire en accord avec l'étudiant.e. Les directeur.trices de mémoires ne peuvent être Président.es du jury.

La date limite de soutenances des mémoires de M1 est fixée pour l'année en cours au 3 juillet 2026.

En amont, les étudiant.es devront avoir formalisé au 1^{er} novembre, au plus tard, leur direction de mémoire : choix du sujet de recherche et accord de l'encadrant.e. Une liste récapitulative reprenant ces éléments sera éditée par la scolarité du Master en novembre, après quoi les étudiant.es ne pourront plus changer de sujet/encadrement sous peine de ne pas être admis à soutenir dans l'année en cours. Pour rappel, la liste des spécialités de recherche des enseignant.es susceptibles d'encadrer les mémoires de master est disponible en page 30 de ce guide.

Mémoire de recherche de M2 sanctionne l'aboutissement du projet de recherche de l'étudiant.e élaboré en M1, dont il restitue les principaux acquis et résultats (80 pages minimum, plus bibliographie, 30 lignes par page environ). À ce titre, le mémoire de M2 enrichit la revue de littérature, renouvelle la problématique, affine les hypothèses, décrit le contexte et le terrain d'investigation, les méthodes employées, et en présente les principaux résultats. Les directeur.trices de mémoire donnent les indications à suivre pour sa réalisation, tout au long de l'année. La soutenance du mémoire de M2 se fait en présence de deux enseignant.es titulaires, MCF associés, PRAG et ATER du département de sociologie. (Les directeur.trices de mémoires ne peuvent être des Président.es du jury). Le calendrier des soutenances prévoit deux possibilités, en fin d'année universitaire et avant le 30 septembre, respectivement.

Les mémoires de M2 ayant obtenu une note égale ou supérieure à 16/20 peuvent (avec l'autorisation de l'étudiant.e et celle des directeur.trices de mémoire) être déposés sur la plateforme DUMAS (archive ouverte en open access, plus de précisions en page 29 et 48 de ce guide).

La date limite de soutenances des mémoires de M2 est fixée pour l'année en cours au 30 septembre 2026.

Un **stage facultatif** est proposé en M1 et fait l'objet d'une validation dont les modalités sont à définir par les directeur.trices de mémoire, également enseignant.es référent.es du stage.

Un **stage professionnalisant de longue durée** (3 mois et plus) est obligatoire en M2S2 pour les deux parcours, Vulnérabilités et GREEN. Son objectif premier est de familiariser les étudiant.es avec le milieu professionnel auquel conduit la formation en master de sociologie et ainsi de faciliter l'insertion professionnelle de ses diplômé.es. Il est nécessaire de se préoccuper du choix et des opportunités institutionnelles pour le réaliser en amont, dès le Master 1 et, idéalement, en lien avec le choix de la thématique personnelle d'étude et de recherche. Le stage professionnalisant de M2 fait l'objet d'une validation, dont les modalités sont données par les enseignant.es référent.es du stage et dont le contenu peut être annexé, le cas échéant, au mémoire de recherche du M2.

Les enseignant.es référent.es du stage professionnalisant signent la convention de stage et assurent le suivi du stage du point de vue de la formation académique. Sur les lieux de stage, un référent professionnel sera en charge de la demande institutionnelle et pourra faire partie, le cas échéant, du jury de la soutenance du mémoire M2, aux côtés des deux enseignant.es titulaires. A noter que si la mission de stage peut constituer un terrain d'enquête pour le mémoire de M2, il revient toutefois à l'étudiant.e de le construire en tant que tel. L'articulation des deux est à envisager avec les directeur.trices du mémoire qui sont également enseignant.es référentes du stage professionnalisant de longue durée.

Le stage professionnalisant de longue durée est facultatif pour les étudiant.es à distance afin de tenir compte de la diversité de leurs situations au regard de l'emploi.

BONNES PRATIQUES ACADÉMIQUES ET RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE DE FRAUDE ET DE PLAGIAT

Pour rappel, le plagiat, aussi bien que le recours à une Intelligence Artificielle (IA) générative, sauf indication contraire écrite de l'enseignant.e en ce qui concerne l'usage de IA, sont strictement interdits dans le cadre du Master de Sociologie. Cette interdiction concerne l'ensemble des matières, les travaux de mémoire de M1 et de M2, les rapports de stage, ainsi que l'ensemble des restitutions écrites, comme orales, réalisées à des fins d'évaluation, de communication ou de reconnaissance. Pour information, l'ensemble des travaux rendus sur la plateforme e-Campus font l'objet d'une détection automatique pour plagiat et usage de IA. Le non-respect de ces règles vous expose à des sanctions pédagogiques et disciplinaires, aux conséquences potentiellement graves pour votre scolarité (voir rappel du cadre réglementaire p 36).

OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER

La mention générale donnée au diplôme de Master dépend des moyennes des deux années. Les mentions (TB, B, AB, P) sont attribuées en fonction de la moyenne calculée sur les quatre semestres, en tenant compte des coefficients appliqués. Une mention spéciale pour le mémoire de recherche et la soutenance de M2 est attribuée qui figure sur le registre des soutenances du Département de sociologie.

Un titre intermédiaire, le diplôme de Master 1 (ou « Maîtrise ») de sociologie peut être délivré à l'issue de la première année à la demande explicite des étudiant.es concerné.es, ayant acquis 60 ECTS. Les relevés de notes précisent les matières étudiées.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER DE SOCIOLOGIE

MASTER 1

M1 Semestre 1 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 198h hors langues). Les étudiant.es choisissent l'un des deux parcours.

Tronc commun (126h hors langues) :

Anthropologie fondamentale 1 - Séminaire - Nature/Culture : Stéphane CORBIN, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Enjeux sociologiques contemporains 1 - Séminaire - Sociologie du changement social : Estelle DELÉAGE, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Méthodologie et mémoire de M1 : Vanessa STETTINGER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Epistémologie des sciences sociales : Milena DOYTCHIEVA, 24H=3 ECTS, coef 1

Enseignements professionnalisants :

Laboratoire social 1 : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Séminaire invités extérieurs 6h (obligatoire) = 1 ECTS

Langues vivantes :

Anglais : Taoufik DJEBALI, 18H = 3 ECTS ou Espagnol : Élise MONJARRET, 24 H = 3 ECTS, coef1

Enseignements de spécialité (72h) :

Parcours Vulnérabilités:

Genre et temps sociaux : Irène-Lucile HERTZOG, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Associations et initiatives solidaires : Sylvain PASQUIER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Mutation des mondes du travail : Daniel VERON, 24H = 3 ECTS, coef 1

Parcours GREEN:

Les grands enjeux environnementaux 1 : Estelle DELÉAGE, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Risques et santé environnementale : Florence POIRIER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Sociologie des transitions socio-écologiques : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1

M1 Semestre 2 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 174h hors langues). Les étudiant.es choisissent l'un des deux parcours.

Tronc commun (102h) :

Anthropologie fondamentale 2 - Séminaire - Infrapolitique et résistance ordinaire : Michelle DOBRÉ, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Enjeux sociologiques contemporains 2 - Séminaire - Globalisation et migrations : Sylvain PASQUIER, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Méthodologie et mémoire de M1 : Pauline SEILLER & Vassili RIVRON, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enseignements professionnalisants :

Laboratoire social 2 : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Séminaire invités extérieurs 6h (obligatoire) = 1 ECTS

Enseignements de spécialité (72h) :

Parcours Vulnérabilités:

Précarités, vulnérabilités, politiques sociales : Irène-Lucile HERTZOG, 24H = 3 ECTS, coef 1
 La crise du sens et du symbolique : Stéphane CORBIN, 24 H = 3 ECTS, coef 1
 Approches empiriques de la santé et de la maladie : Hélène MARCHE, 24H = 3 ECTS, coef 1

Parcours GREEN:

Les grands enjeux environnementaux 2 : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Théorie et politique de l'anthropocène : Rudy AMAND, 24H = 3 ECTS, coef 1
 Collapsologie : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1

MÉMOIRE de M1 et soutenance = 10 ECTS, coef 3

MASTER 2

M2 Semestre 3 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 174h hors langues). Les étudiant.es choisissent l'un des deux parcours.

Tronc commun (102h hors langues) :

Anthropologie fondamentale 3 - Séminaire - Science, Technique, Société : Frédéric LEMARCHAND, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enjeux sociologiques contemporains 3 - Séminaire - Plateformisations : Vassili RIVRON, 24H=3 ECTS, coef 1 (non proposé en 2025)

Méthodologie et mémoire de M2 : Vassili RIVRON & Daniel VERON, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enseignements professionnalisants :

Conduite de projet : Emmanuel RENARD, 24H = 3 ECTS, coef 1

Séminaire invités extérieurs 6h (obligatoire) = 1 ECTS

Langues vivantes :

Anglais : Taoufik DJEBALI, 18H = 3 ECTS ou Espagnol : Élise MONJARRET, 24 H = 3 ECTS, coef1

Enseignements de spécialité (72h) :

Parcours Vulnérabilités:

Théories du risque et du *care* : Sylvain PASQUIER, 24H = 3 ECTS, coef 1

Emotions, corps et sciences sociales : Hélène MARCHE, 24H=3 ECTS, coef. 1

Sociologie du racisme et des discriminations : Milena DOYTCHEVA, 24H=3 ECTS, coef.1

Parcours GREEN:

Transitions et collectivités territoriales : 24H = 3 ECTS, coef 1

Transition écologique et changements sociaux : Estelle DELÉAGE & Michaël MARIE, 24H = 3 ECTS, coef 1

Normes et dispositifs de protection de l'environnement : 24H = 3 ECTS, coef 1

M2 Semestre 4 (Vulnérabilités/GREEN pour l'étudiant = 72h sur 8 semaines de la mi-janvier à mi-mars)

Tronc commun (72h) :

Anthropologie fondamentale 4 – Séminaire - Socio-anthropologie de l'individu : Federico TARRAGONI, 24H = 3 ECTS, coef 1

Enjeux sociologiques contemporains 4 – Séminaire - Théories et politiques de la reconnaissance : Vanessa STETTINGER, 24H = 3 ECTS, coef 1

Méthodologie et mémoire de M2 : Michelle DOBRÉ, 24H = 3 ECTS, coef 1

Stage professionnalisant : 10 ECTS

Rédaction du MÉMOIRE : 14 ECTS, coef 3

Soutenance : 2 ECTS, coef 3

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Ce descriptif présente l'ensemble des unités d'enseignement (UE) du master, celles du tronc commun, ainsi que celles des deux parcours Vulnérabilités et GREEN.

Tout au long de l'année, le Master de Sociologie organise des séminaires, dont les « séminaires des invité.es du master », la présence auxquels est obligatoire, mais aussi des séminaires thématiques de laboratoire, auxquels les mastéran.t.es, en particulier du M2, sont également convié.es.

MASTER 1 – SEMESTRE 1

Au premier semestre, le Master 1 est composé d'un ensemble de cours obligatoires : 5 communs aux deux parcours (tronc commun), en plus des cours de langue, auxquels s'ajoutent des cours de spécialité.

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 1 – SÉMINAIRE

Programme : Nature / Culture

Responsable : **Stéphane Corbin**

Cet atelier de lecture sera consacré cette année à l'idée de nature, à la fois comme question épistémologique, notamment à travers l'opposition entre naturalisme et constructivisme, mais aussi et surtout comme enjeu moral et politique - que nous donne la « nature » ? Que faut-il lui « rendre » ? Quels sont les fondements anthropologiques de l'écologie politique ? Plusieurs articles et ouvrages seront lus et discutés collectivement.

Revue du MAUSS semestrielle, n°17, « Chassez le naturel ... Ecologisme, naturalisme et constructivisme », La découverte, 2001.

Revue du MAUSS, n°42, « Que donne la nature ? », La découverte, 2013.

Callicott J.B. 2010, *Ethique de la terre*, Wildproject, coll. Domaine sauvage, Paris.

Emerson R.W. 2000 (1836), « Nature », in *La confiance en soi et autres essais*, Payot, Paris.

Laugier S. (dir.) *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Payot, Paris.

Larrère C. Larrère R., 2009, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Champs essais, Flammarion, Paris.

Latour B. *Politique de la nature*, La découverte, 2004.

Léopold A. 2000 (1949), *Almanach d'un comté des sables*, GF Flammarion, Paris.

Naess A. 2008, *Ecologie, communauté et style de vie*, éditions MF, Paris.

Stuart Mill J. 1998 (1874), *La Nature*, éd. ADEP, Paris.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 1 – SÉMINAIRE

Programme : Sociologie du changement social

Responsable : **Estelle Deléage**

Ce cours examine la question du changement social à partir d'une analyse socio-historique du capitalisme, qui permet d'interroger la notion de capitalocène. À partir de cette notion, il s'agit de mener une réflexion sur les inégalités dans les sociétés contemporaines, en interrogeant les relations anciennes entre inégalités sociales et inégalités environnementales : différenciations sociales dans l'exposition aux risques environnementaux et dans l'accès aux ressources environnementales, empreinte écologique des classes dominantes, etc. Le cours analyse finalement l'émergence de la notion de justice environnementale dès les années 1970-1980 aux États-Unis, là où des mouvements sociaux ont commencé à se structurer pour

dénoncer les liens entre ségrégation environnementale et ségrégation raciale, ainsi que la mise en œuvre, dans d'autres contextes géographiques, d'un autre développement, pour lutter contre les inégalités environnementales.

Bibliographie indicative

- Bullard R. D., *Dumping in Dixie. Race, Class and Environmental Quality*, Westview Press, 1990.
- Davis M., *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, La Découverte, 2003.
- Ferdinand M., *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Seuil, 2019.
- Larrère C. (dir.), *Les inégalités environnementales*, PUF, 2017.
- Malm A., *L'anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, La Fabrique, 2017.
- Martínez Alier J., *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Les petits matins/Institut Veblen, 2014.

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M1

Programme : Élaboration du projet de recherche

Responsable : **Vanessa Stettinger**

Le cours aborde les principes fondamentaux d'élaboration d'une recherche en sociologie et vise à accompagner les étudiant.es dans la rédaction d'un projet d'étape qui servira de base à leurs travaux de mémoire de M1. L'objectif est d'offrir des éléments d'approfondissement théoriques et méthodologiques, tout en restant centré sur les projets de mémoire du M1.

Bibliographie communiquée à la rentrée.

ÉPISTEMOLOGIE DES SCIENCES SOCIALES

Programme : Le raisonnement sociologique

Responsable : **Milena Doytcheva**

Quelle est la spécificité du raisonnement sociologique ? Quelles sont les conditions et les limites de son projet scientifique, comparativement à d'autres disciplines et champs du savoir ? Afin d'aborder ces questions, le cours examinera la spécificité du raisonnement sociologique en tant que « mixte argumentatif », en tension entre deux pôles normatifs : celui de la singularité historique, d'une part, et celui de l'expérimentation empirique, d'autre part. En s'attardant sur ses différentes étapes, allant de la construction de l'objet et la « rupture épistémologique », à l'analyse des résultats d'enquête et la généralisation théorique, il s'agira d'examiner les différentes postures ou « paradigmes » à l'œuvre, généralement qualifiés de positiviste et constructiviste. Revenant sur les hypothèses fondatrices d'auteurs tels que Auguste Comte, Emile Durkheim et Max Weber, nous proposons de voir en quoi ces hypothèses continuent à façonner aujourd'hui les démarches des sciences sociales, dans la diversité de leurs courants et objets d'étude.

Bibliographie

- Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Ed. Minuit, 1968.
- Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2017(1895).
- Garfinkel Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007(1967).
- Passeron Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.
- Schnapper Dominique, *La compréhension sociologique*, Paris, PUF, 1999.
- Schütz Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Klincksieck, 1987.
- Weber Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 (1904-1917).

LABORATOIRE SOCIAL 1 – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNALISANT

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

En 2025-2026, le Laboratoire social sera adossé à la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) "Transitions". Portée en région par le CERREV et la Ville de Caen, en partenariat avec l'IRTS de Normandie et le Dôme, la

plateforme a pris son essor en 2023 avec comme objectif la réalisation d'une recherche participative sur la sobriété énergétique dans quatre quartiers de la ville de Caen : la Pierre-Heuzé, la Grâce-de-Dieu, le Puits-Picard et Saint-Jean (centre). Encadrés par des doctorant.es et des chercheur.es du CERREV, sous la direction de Frédérick Lemarchand, les étudiant.es du Master sont invités à prendre part à ces travaux, au premier et second semestre. Leur production fait l'objet d'une restitution au mois de mai, en présence des partenaires et commanditaires publics du projet.

<https://popsu.archi.fr/programme/popsu-transitions>

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS 1 : 6H

Le programme sera communiqué à la rentrée.

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS / ESPAGNOL)

Responsables : **Taoufik Djebali** (Anglais) & **Élise Monjarret** (Espagnol)

Anglais : Taoufik Djebali

Ce cours est avant tout un cours de langue. L'assiduité ainsi que la participation orale des étudiant.es sont fortement recommandées. Nous étudierons quelques questions de société soulevées par des auteurs anglophones (notamment américains et britanniques) tels que : Robert Park, Talcott Parsons, Wright Mills, Herbert Spencer, Anthony Giddens.

Bibliographie

Coser Lewis, *Masters of Sociological Thought*, 1977.

Aron Raymond, *Main Currents in Sociological Thought*, 2018.

Griffiths Heather, Nathan Keirns, et al, *Introduction to Sociology*, 2017.

Inderbitzin Michelle et al., *Deviance and Social Control: A Sociological Perspective*, 2016.

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

GENRE ET TEMPS SOCIAUX

Responsable : **Irène-Lucile Hertzog**

Ce cours propose d'aborder les âges de la vie en tant que produit et instrument des institutions tout autant que comme séquence résultant d'une « entreprise de périodisation des trajectoires sociales » (Mauger, 2010). En cela, il cherche à articuler les problématiques liées au genre avec celles liées à la codification des temps sociaux. Dans quelle mesure peut-on parler d'une « déstandardisation des parcours de vie » ? En quoi l'encadrement institutionnel et normatif du genre et de l'âge se recompose-t-il différemment selon les situations familiales, socioéconomiques, matérielles des femmes et des hommes ? Sans être exhaustives, les analyses proposées seront sensibles à l'imbrication des rapports sociaux de sexe et d'âge, mais aussi de classe et de race en prenant pour objet l'étude des différenciations sexuées observées dans différents espaces et à différents moments des parcours biographiques : l'expérience de l'adolescence, les épreuves codifiant socialement la vie dite adulte, l'expérience post-professionnelle ainsi que celle du vieillissement.

Bibliographie indicative

Achin C., S. Ouardi et J. Rennes, 2009, « Âge, intersectionnalité, rapports de pouvoir », *Mouvements*, vol. 59, n° 3, p. 91-101.

Bessin M., 1996, « Les catégories d'âge face aux mutations temporelles de la société », *Gérontologie et société*, n° 77, p. 45-77.

Charles A., L. Charton, 2017, « Âges de la vie, genre et temporalités. Réflexions historiques et sociologiques », *Enfances, familles et générations* [en ligne].

Diasio N., 2012, « Maillage des temps et gouvernement des corps dans la construction des rapports d'âge et de genre », *SociologieS*, Dossier « Genre et vieillissement ».

Fassa F., Mozziconacci V., Palazzo-Crettol C., Repetti M. (cord.), 2022, « Vieilles (in)visibles », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 41, n° 1.

Jacquemart A., Lapeyre N. et Silvera, R., 2020, Retraites, « toutes des gagnantes » ?, *Travail, genre et sociétés*, 44, p. 145-149.

Rennes J., 2016, « Âge », in *Encyclopédie du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, sous la dir. de J. Rennes, Paris La Découverte, p. 42-53.

Van de Velde C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin.

Vinel V., 2015, « Un corps qui gêne. Les médecins face à la puberté », *Ethnologie française*, p. 655-664.

Voléry I., 2015, « Les élèves ont des corps. Regards enseignants », *Ethnologie française*, p. 643-654.

ASSOCIATIONS ET INITIATIVES SOLIDAIRES

Responsable : **Sylvain Pasquier**

Cet enseignement se partage entre une partie théorique et les interventions de représentants de structures s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. La partie théorique dressera un panorama de ce champ, retracera une histoire de l'associationnisme à partir du XIX^{ème} siècle ainsi que les fondements théoriques de l'économie sociale et solidaire à partir de différents courants et auteurs. Les intervenants extérieurs montreront comment ces fondements se retrouvent dans leurs initiatives et nourrit ou non la réflexivité de leurs actions.

Bibliographie indicative

Jean-Louis Laville, Alain Caillé et Philippe Chanial (sous la dir.), *Association, Démocratie et société civile*, La Découverte, 2001.

Jean-Louis Laville, *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, Folio/Actuel, 2006.

Observatoire national de l'ESS, *Atlas commenté de l'ESS*, Dalloz, 2020.

MUTATION DES MONDES DU TRAVAIL

Responsable : **Pauline Seiller**

Le travail est au cœur de l'organisation des sociétés humaines. S'intéresser à la production des vulnérabilités sociales invite dès lors à penser les transformations contemporaines des mondes du travail. Cet enseignement vise ainsi à analyser une série de ces mutations qui marquent aujourd'hui les univers professionnels : précarisation de l'emploi, fragilisation des statuts, « uberisation », désindustrialisation et tertiarisation, développement de la sous-traitance, internationalisation des chaînes productives, processus de segmentation genrée et ethnique du marché du travail, ou encore luttes pour la reconnaissance des maladies professionnelles. Dans une perspective socio-historique, et à travers une entrée thématique, les différentes séances aborderont ces mutations et leurs conséquences sur les vies au travail.

Bibliographie indicative

Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.

Patrick Cingolani, *La colonisation du quotidien. Dans les laboratoires du capitalisme de plateforme*, Amsterdam, Paris, 2021.

Claude Didry, *L'institution du travail*, La Dispute, Paris, 2016.

Michel Lallement, *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2009.

Danièle Linhart, *Travailler sans les autres ?*, Seuil, Paris, 2009.

Collectif Rosa bonheur, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Amsterdam, Paris, 2019.

Maud Simonet, *Le travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Textuel, Paris, 2018.

PARCOURS GREEN

LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX 1

Responsable : **Estelle Deléage**

L'émergence de la « question environnementale » dans l'espace public des sociétés contemporaines peut être comparée à la cristallisation de la « question sociale » au 19^e siècle. L'objectif de ce cours est de fournir une analyse pluridisciplinaire des enjeux

relatifs à la question environnementale en insistant tout particulièrement sur l'émergence des problèmes environnementaux au cours du 20^e siècle ainsi que sur l'histoire et les fondements théoriques de l'écologie politique au Nord comme au Sud.

Bibliographie indicative

- Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., *L'équivoque écologique*, La Découverte, 1991.
 Carson R., *Printemps silencieux*, Plon, 1968.
 Collectif, *L'environnement, une question sociale*, Odile Jacob, 2001.
 Dumont R., *L'utopie ou la mort !*, Seuil, 1973.
 Gorz A., (Bosquet M.) *Écologie et politique*, Seuil, 1978.
 Illich I., *Énergie et équité*, Seuil, 1975.
 Martínez Alier J., *L'écologisme des pauvres*, Les petits matins/Institut Veblen, 2014.

RISQUES ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Responsable : **Florence Poirier**

La relation entre santé et environnement est une préoccupation de santé publique ancienne dont les facteurs influents marquent les inégalités. De nouvelles représentations systémiques de la santé humaine, mais aussi animale et de l'ensemble des écosystèmes engendrent l'apparition de nouveaux concepts témoignant de la complexité et des paradoxes du rapport de l'homme à son environnement. De l'identification des problématiques environnementales (exemple des perturbateurs endocriniens) à sa mise en politique dans la santé, on applique à la santé environnementale de nouvelles formes d'action concertées ou collaboratives (exemple : Évaluations d'Impacts sur la Santé) utilisées dans les processus de territorialisation. L'évolution de l'environnement sous le prisme du changement climatique constitue une menace également pour la santé mentale qu'illustre l'expression d'émotions et de perceptions liées à des événements subis ou à un stress pré-traumatique témoignant d'un processus de changement.

Bibliographie

- Renaud Becot, Stéphane Frioux, Anne Marchand, « Santé et environnement : les traces d'une relation à haut risque », *Écologie & politique*, 2019/1 (N° 58), p. 9-20.
 Jean-Paul Gaudillière, Nathalie Jas (dir.), « La santé environnementale au-delà du risque. Perturbateurs endocriniens, expertise et régulation en France et en Amérique du Nord », *Sciences sociales et santé*, vol. 34, n° 3, 2016, 130 p.
 Glenn Albrecht, *Les émotions de la Terre : des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Les Liens qui libèrent, 2020.

SOCIOLOGIE DES TRANSITIONS SOCIO-ÉCOLOGIQUES

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Le contexte de la transition « bas carbone » repose sur trois dilemmes : 1/ selon le dernier rapport du GIEC, il reste, en 2022, trois ans pour mettre en œuvre une politique de changement global/énergie (notamment carbone). 2/ l'énergie (pour l'instant) c'est le carbone (à 80%) et l'énergie c'est le PIB (et les niveaux de vie qui l'accompagnent) ; le carbone c'est la croissance (les retraites, la santé, les études...). 3/ Or, il n'y a pas d'alternative quantitativement équivalente au carbone (non conventionnels, renouvelables, économie circulaire, recyclage...) sans compter les problèmes de disponibilité des métaux critiques...

Par conséquent, une sortie du carbone signifie une entrée en décroissance économique (niveau d'émission lors du premier confinement). Cela signifie des changements brutaux dans tous les registres : économique, social, institutionnel (et politique).

Bibliographie

- Bourg D. (dir.) et alii, *L'Age de la transition*, Les petits matins, 2016.

MASTER 1 – SEMESTRE 2

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 2 – SÉMINAIRE

Programme : Infrapolitique et résistance ordinaire

Responsable : **Michelle Dobré**

Le séminaire sera introduit par une exploration interdisciplinaire des définitions proposées par différents auteurs de la notion de résistance dans l'objectif d'aboutir à une conceptualisation sociologique d'un terme fréquemment utilisé. Des distinctions seront établies entre la résistance (et désobéissance) civile, l'infrapolitique, les « arts de faire » et la résistance ordinaire, dans un questionnement au croisement de la sociologie morale et de la sociologie de la vie quotidienne et des transformations des formes politiques contemporaines (notamment des espaces publics). Le fil conducteur de la discussion sera bâti autour de la tension entre l'extension des nouvelles formes de contrôle social et les reconfigurations des modalités de l'agir ordinaire (infrapolitique, résistance ordinaire) dans l'espace politique contemporain. Une attention particulière sera apportée aux textes d'anthropologie anarchiste (James Scott, David Graeber), dans la lignée des questionnements ouverts par Michel de Certeau et Françoise Proust.

Bibliographie indicative

Dobré M., *L'écologie au quotidien. Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, l'Harmattan, 2002.

Frère, Bruno, et Jacquemain, Marc., *Résister au quotidien ?*, Presses de Sciences Po, 2013.

Graeber D., *Pour une anthropologie anarchiste*, Lux Editeur, 2006.

Scott J.C., *La domination et les arts de la résistance, fragments d'un discours subalterne*, Ed. Amsterdam, 2009 ; Petit éloge de l'anarchisme, Lux Editeur, 2013.

Proust F., *De la résistance*, Paris, Les éditions du Cerf, 1997.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 2 – SÉMINAIRE

Programme : Globalisation et migrations

Responsable : **Sylvain Pasquier**

Le XXI^{ème} siècle se présente comme celui des migrations. Alors que les migrants apparaissent à tous comme une figure marginale de l'humanité, ils représentent aujourd'hui une condition humaine qui tend à se généraliser avec la globalisation au point de devenir commune. C'est cette condition que cet enseignement analysera dans une perspective sociologique et anthropologique. Après avoir rappelé l'importance de la mobilité dans l'histoire de l'humanité puis dressé un panorama des phénomènes migratoires à l'échelle mondiale, il interrogera le rapport au monde et les nouveaux modes de subjectivation et de rapport à l'altérité induits par cette situation.

Bibliographie

Agier M., *Les migrants et nous. Éloge de Babel*, CNRS Éditions, 2016.

Nail T., *The Figure of the Migrant*, Stanford University Press, 2015.

Withol de Wenden, C., *La question migratoire au XXI^{ème} siècle*, Presses de Sciences Po, 2013.

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M1

Responsables : **Pauline Seiller & Vassili Rivron**

Ce cours propose un approfondissement des techniques et des méthodes de recherche, en vue de la réalisation du mémoire. Il fournit une aide à l'élaboration problématisée et empiriquement informée du projet de recherche. Loin de se substituer au

travail réalisé avec le/la directeur/trice de recherche, ce cours réalisé sous la forme de séminaire, donne l'opportunité à chaque étudiant.e de dialoguer avec ses pairs sur sa pratique de recherche. Une attention particulière sera accordée à la solidité de la construction de l'objet d'étude, de la rigueur dans la démarche de production des données et de la pertinence des modes de traitement, d'analyse et d'interprétation.

Bibliographie

- Arborio, Anne-Marie, et al. *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*. La Découverte, 2008.
- Cayouette-Remblière, Joanie. « Reconstituer une cohorte d'élèves à partir de dossiers scolaires. La construction d'une statistique ethnographique », *Genèses*, vol. 85, no. 4, 2011, pp. 115-133.
- Kaeser, Laure. « « Votre questionnaire est trop policier ! ». De la distance sociale dans une enquête quantitative auprès d'immigrés retraités résidant en Suisse », *Genèses*, vol. 96, no. 3, 2014, pp. 157-174.
- Laurens, Sylvain. « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? ». Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des « imposants » », *Genèses*, vol. 69, no. 4, 2007, pp. 112-127.
- Lévy-Guillain, Rébecca, Alix Sponton, et Lucie Wicky. « L'intime au bout du fil. Enjeux méthodologiques de l'entretien biographique à distance », *Revue française de sociologie*, vol. 63, no. 2, 2022, pp. 311-332.
- Paugam, Serge (dir.). *L'enquête sociologique*. Presses Universitaires de France, 2012.

LABORATOIRE SOCIAL 2 – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNALISANT

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

En 2025-2026, le Laboratoire social sera adossé à la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) "Transitions". Portée en région par le CERREV et la Ville de Caen, en partenariat avec l'IRTS de Normandie et le Dôme, la plateforme a pris son essor en 2023 avec comme objectif la réalisation d'une recherche participative sur la sobriété énergétique dans quatre quartiers de la ville de Caen : la Pierre-Heuzé, la Grâce-de-Dieu, le Puits-Picard et Saint-Jean (centre). Encadrés par des doctorants et des chercheurs du CERREV, sous la direction de Frédéric Lemarchand, les étudiant.es du Master sont invités à prendre part à ces travaux, au premier et second semestre. Leur production fait l'objet d'une restitution au mois de mai, en présence des partenaires et commanditaires publics du projet.

<https://popsu.archi.fr/programme/popsu-transitions>

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS 2 : 6H

Le programme sera communiqué à la rentrée.

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

PRÉCARITÉS, VULNÉRABILITÉS, POLITIQUES SOCIALES

Programme : Famille(s) à l'épreuve des politiques sociales

Responsables : **Irène-Lucile Hertzog & Vanessa Stettinger**

Après une introduction qui pose les fondements des politiques sociales en France, le cours se concentrera sur les politiques familiales. Comme le souligne Marie-Thérèse Letablier, « la France est l'un des pays en Europe qui a le plus tôt et le plus explicitement fait de la famille une affaire d'État » (2022). Par une étude de différentes dimensions des politiques familiales (encadrement de la procréation, développement des modes de garde des enfants pour favoriser l'activité professionnelle des mères, dispositifs de soutien à la parentalité), il s'agira de mettre en lumière les recompositions contemporaines des logiques familialistes pour examiner dans quelle mesure l'État social peut favoriser certaines formes d'inégalités de genre, de classe, de race ou de générations. Il s'agira aussi d'analyser le rapport différencié des personnes et des groupes sociaux à ces politiques familiales (adaptations, résistances, adhésions, etc.).

Bibliographie indicative

- Cardi C., « La construction sexuée des risques familiaux », *Politiques sociales et familiales*, 2010, n° 101, p. 35-45.
- Donzelot J., *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit, 1977.
- Fagnani J., « La politique d'accueil de la petite enfance en France : ombres et lumières », *Travail, genre et sociétés*, 2001.
- Giraud, O. et Perrier G. (dir.), *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2022.
- Heinen J., Gautier A., *Le sexe des politiques sociales*, Côté-Femmes éditions, 1993.
- Lenoir R., *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.
- Letablier, M.-T., « Les politiques familiales : genèse, acteurs et instruments », Olivier Giraud éd., *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2022, p. 59-78.
- Martin C., « Des politiques familiales à la politisation de la vie privée en Europe », *Informations sociales*, n° 102, 2002.
- Martin C., « Le soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe ? », *Politiques sociales et familiales*, n° 118, 2014.
- Memmi D., 2003, *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris, La Découverte.
- Messu M., 2020, « Le "noyau" dur de la politique familiale : l'enfant. Analyse du cas français », *Enfances, Familles, Générations*, n° 35 [en ligne].
- Paugam S., « L'épreuve de la disqualification parentale », in Paugam S. (dir.), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, p. 113-136.
- Serre D., 2009, *Les coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raisons d'agir.
- Villac, Michel, Pierre Strobel, et Jacques Commaille, *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, 2002.

LA CRISE DU SENS ET DU SYMBOLIQUE

Responsable : **Stéphane Corbin**

La notion d'institution, si elle peut apparaître centrale en sociologie, ne fait pas pour autant l'objet d'une définition unique. Dans cette perspective, on peut envisager la crise institutionnelle selon deux approches distinctes, mais néanmoins complémentaires. À partir de la crise des conditions fondamentales (symboliques et rituelles) de la constitution du lien social, on peut en effet comprendre la logique à laquelle obéissent les crises qui affectent les différentes institutions. La tentative pour comprendre les relations qui se jouent entre ces deux dimensions de la crise nous amènera à analyser la place singulière qu'occupe la nature dans notre société, et plus particulièrement ce que Rousseau avait identifié comme un retour de l'état de nature sous une autre forme.

Bibliographie indicative

- Balandier G. *Le désordre*, Paris, Fayard, 1988.
- Castoriadis C. *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- Dubet F. *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.
- Dubet F. & Martuccelli, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.
- Duvignaud J (1973), *Fêtes et civilisation*, Paris, Weber, 1973.
- Gauchet M., *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985.
- Girard R., *La violence et le sacré*, Paris, Pluriel, 1972.
- Lourau R., *L'analyse institutionnelle*, Paris, Editions de minuit, 1970.
- Rousseau J.-J. R., *Du Contrat social*, Paris, Gallimard, 1762 ; *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, 1755.

APPROCHES EMPIRIQUES DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE

Responsable : **Hélène Marche**

L'objectif de l'enseignement est de présenter la diversité des modes d'approche en sciences sociales des questions posées par la santé, la médecine et la maladie. Si elles sont d'emblée appréhendées comme des réalités biologiques ou médicales, la santé et la maladie renvoient également à des réalités qui trouvent des explications dans la vie sociale et dans la culture. Plusieurs axes thématiques structurent cet enseignement notamment : les représentations sociales et culturelles de la maladie, les relations médecin-malade, l'hôpital comme organisation et lieu de travail de soin, les inégalités sociales de santé, la médicalisation de la déviance, etc.

Bibliographie indicative

Adam P. et Herzlich C., *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan, Coll. 128, 1994.

Carricaburu D., Ménoret M., *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, A Colin, coll. U, 2004.

Drulhe M., *Santé et société. Le façonnement sociétal de la santé*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. "Sociologie aujourd'hui", 1996.

Good B., *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, 1998.

PARCOURS GREEN**LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX 2**

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

Cet enseignement explorera les principaux enjeux environnementaux à partir des grands indicateurs concernant les ressources, l'énergie et la biodiversité. Ces indicateurs, dont la première grande étude du Club de Rome en 1970, sont-ils annonciateurs de changements sociaux et lesquels ? S'il est trop tard pour le développement durable, selon la formule de Denis Meadows, quelle politique de l'anthropocène pourrait être imaginée ?

Bourg D. (dir.) et alii, *L'Age de la transition*, Les petits matins, 2016.

Sinaï A. (dir.), *Penser la décroissance. Politiques de l'anthropocène*, tomes 1, 2 et 3. Presses de science po.

THÉORIE ET POLITIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE

Responsable : **Rudy Amand**

Si la notion d'anthropocène s'est largement imposée dans l'espace médiatique depuis son introduction par Paul Crutzen au milieu des années 1990, son emploi pose de nombreuses questions sur sa délimitation temporelle ou les critères devant être pris en compte pour la définir. Après avoir tenté d'apporter des réponses à ces interrogations liminaires, cet enseignement visera surtout à explorer les voies empruntées par les sociétés pour répondre aux enjeux de l'anthropocène : recours accru aux nouvelles technologies, sobriété, réforme des institutions politiques (locales, nationales et internationales), émergence de mouvements sociaux ou initiatives communautaires constitueront autant de thèmes susceptibles de nourrir les réflexions portant sur l'adaptation des sociétés confrontées à leurs propres limites écologiques.

Bibliographie indicative

Bonneuil Christophe, Fressoz Jean-Baptiste, *L'évènement anthropocène*, Paris : Seuil, 2013.

Latour Bruno, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris : La Découverte, 2017.

Semal Luc, *Face à l'effondrement : Se mobiliser à l'ombre de la catastrophe*, Paris : PUF, 2019.

Sinaï Agnès, *Politiques de l'Anthropocène*, Paris : Presses de Sciences Po, 2021.

COLLAPSOLOGIE

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

L'approche catastrophiste, qualitative et complexe, développée par la philosophie ou la socio-anthropologie en réaction au concept de risque qui tend à nous éloigner de nos responsabilités, mériterait d'être ressaisie par les gestionnaires et producteurs des nouveaux risques totaux, sans quoi les catastrophes risquent de se reproduire. Parmi les premiers à avoir lancé l'alerte depuis Ivan Illich, Jacques Ellul et surtout Günther Anders le philosophe allemand Hans Jonas a élaboré dans les années 1990 un « principe responsabilité » qui, accordant une valeur heuristique à la peur, constituerait le socle d'une éthique de la responsabilité. Insistant sur la vulnérabilité de l'espèce humaine et soucieux des générations à venir, Jonas a proposé une analyse rigoureuse des conséquences qui pourraient découler de « l'excès de puissance » dont dispose « l'homme moderne », et a montré comment « cette formidable réussite (...) menace de s'inverser en catastrophe par destruction de sa propre base

naturelle ». Le rétablissement du paradigme de la catastrophe (en grec, « renversement » et « chute », mot qui désigne le dernier acte de la tragédie, le moment du retournement de situation), contre celui du risque calculable, a donné lieu à une littérature abondante et stimulante. Citons les travaux du philosophe polytechnicien Jean-Pierre Dupuy lequel, inspiré de Jonas et d'Anders, considère que ni notre action ni notre imagination ne sont à la hauteur de ce que nous savons sur la prolifération nucléaire, l'effondrement de la biodiversité, le changement climatique.

Bibliographie indicative

Chouraqui A., *Pour résister*, Cherche midi, 2015.

Dupuy J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2002.

Foessel M., *Après la fin du monde*, Seuil, 2012.

Jonas H., *Le Principe responsabilité*, Cerf 1992.

Stengers I., *Au temps des catastrophes*, La Découverte, 2009.

Treshenko M., *Un si fragile vernis d'humanité*, La Découvert, 2007.

Walter F., *Catastrophes*, Seuil, 2008.

MASTER 2 – SEMESTRE 3

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 3 – SÉMINAIRE

Programme : Transition, Technique, Territoire TTT

Responsable : **Frédéric Lemarchand**

La bifurcation écologique des sociétés industrialisées face au nouveau déterminisme environnemental (biodiversité, climat) a engendré un nouveau régime de planification de l'action publique et de redéfinition de nos besoins et priorités à l'échelle des individus et des petits collectifs. La question scalaire devient dès lors un enjeu majeur de la réussite de ces programmes : de l'individu à la société mondialisée, du local au global, le territoire constitue désormais le point d'atterrissage du projet de transformation de la société. Agir local, mise en démocratie des enjeux écologiques et gouvernance multi-acteurs associant l'ensemble des parties-prenantes sont autant de questions complexes, pluridisciplinaires, au cœur de la transition écologique. Quid, alors, du rôle dévolu à la technique, c'est-à-dire au registre des moyens ? Solution unique et ultime pour les uns (techno-solutionnisme), source de tous les maux pour les autres (décroissance), la technique s'invite au rang des acteurs (non humains) essentiels des grandes transformations. Entre technique de haute intensité matérielle (hi-tech), une hypothèse décroissantiste et conviviale se dessine dans ce qu'il est convenu de nommer, par opposition, la low-tech. Ces enjeux sont dès lors réappropriables par les citoyens (do it yourself), des collectifs d'utilisateurs plus ou moins institutionnalisés ou encore par les publics de tiers-lieux engagés dans la transition écologique. Les technologies numériques notamment peuvent-elles constituer une ressource ainsi qu'une source d'émancipation pour les citoyens et à quelles conditions ? L'hypothèse d'une hyperville (Cormerais, 2021) numérique et conviviale est-elle soutenable ? Ce séminaire s'appuiera sur de nombreuses expérimentations territoriales et fera une large part à l'interdisciplinarité, mettant la méthode et les objets de la sociologie en perspective avec ceux de l'urbanisme ou de l'économie. Il permettra de renforcer les compétences des étudiants dans le domaine de l'action publique territoriale et de l'accompagnement local de la transition écologique.

Bibliographie

Bibliographie communiquée à la rentrée.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 3 – SÉMINAIRE

Programme : Plateformisation des industries culturelles et médiatiques (non proposé en 2025)

Responsable : **Vassili Rivron**

Les années 2020 semblent marquer un tournant majeur dans l'appréhension des reconfigurations sociales, économiques et culturelles induites par le développement de nouvelles techniques de communication. La concentration inédite de capital informationnel par des multinationales connues sous l'acronyme GAFAM est paradoxalement simultanée à l'apparition d'autres infrastructures plus marginales, horizontales ou sectorielles, qui sont également catégorisées sous le terme « plateformes ». À partir d'études de cas centrées sur les transformations dans les industries de l'information et de la culture (mais pas uniquement), nous nous interrogerons sur ce que produit socialement la mise en relation algorithmique d'agents sociaux par des dispositifs techniques qui simulent ou configurent des marchés, qui altèrent les régulations et médiations sociales construisant les espaces politiques, les pratiques culturelles, les dynamiques de goûts et d'opinions. Ce séminaire articulera interventions d'enseignants chercheurs et contributions des étudiant.es, et visera à objectiver l'émergence du syntagme « plateformisation » dans le champ académique tout en réfléchissant au rôle de la sociologie et de l'anthropologie dans l'appréhension des phénomènes qui y sont liés.

Bibliographie indicative

Cardon D., *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Éditions du Seuil, Paris, 2010.

Cingolani, Patrick, *La colonisation du quotidien. Dans les laboratoires du capitalisme de plateforme*. Amsterdam éditions, 2021.

Casilli, Antonio, *En attendant les robots - Enquête sur le travail du clic*. Média Diffusion, 2019.
 Moulier Boutang, Y., *Le Capitalisme cognitif. La Nouvelle Grande Transformation*, Éditions Amsterdam, Paris, 2007.
 Srnicek, Nick, *Platform capitalism*. John Wiley & Sons, 2017.

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M2

Responsables : **Vassili Rivron & Daniel Veron**

Ce cours propose un approfondissement des techniques et des méthodes de recherche, en vue de la réalisation du mémoire. Fournissant une aide à l'élaboration problématisée et empiriquement informée du projet de recherche, en parallèle avec le/la directeur/trice de recherche, une attention particulière sera accordée à la solidité de la construction de l'objet d'étude, de la rigueur dans la démarche de production des données et de la pertinence des modes de leurs modes de traitement, d'analyse et d'interprétation.

Bibliographie indicative

Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010 (1997).
 Becker H. S., *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 ; *Outsiders*, Paris, Métailié, 2012.
 Cefai D. (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2003.
 Paugam S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris PUF, 2014.

CONDUITE DE PROJET – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNALISANT

Responsable : **Emmanuel Renard**

Comment construire une démarche de stratégie territoriale durable et répondant aux enjeux de vulnérabilités. L'enseignement consistera à travailler sur le cas pratique du projet de territoire de la Communauté urbaine de Caen la Mer. En nous positionnant dans le rôle d'un bureau d'études, nous travaillerons l'ensemble du process de conduite de projet. Nous commencerons par le cahier des charges de la collectivité à la co-construction participative du projet en suivant les différentes étapes (diagnostic territorial, stratégie, plan d'actions). Cela donnera l'opportunité de connaître et de comprendre le jeu des acteurs (les parties prenantes), les enjeux et défis auxquels le territoire est confronté. Nous mènerons une analyse critique de la démarche et nous nous interrogerons sur le niveau de prise en compte des vulnérabilités.

L'évaluation de l'enseignement se déroulera sous forme d'un oral de présentation d'une proposition de réponse au cahier des charges (proposition d'une méthode de conduite de projet). Les étudiant.es travailleront par petits groupes en endossant, pour l'exercice, le rôle d'un bureau d'étude.

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS 3 : 6H

Le programme sera communiqué à la rentrée.

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS / ESPAGNOL)

Responsables : **Taoufik Djebali** (Anglais) & **Élise Monjarret** (Espagnol)

Anglais : Taoufik Djebali

Nous allons étudier quelques questions de société comme : la socialisation, le contrôle social, les institutions, l'environnement etc., à partir d'articles scientifiques.

Bibliographie

Andersen Margaret, *Thinking about Women: Sociological Perspectives on Sex and Gender*, 2014.
 Dunlap Riley, Robert Brulle, *Climate Change and society: Sociological Perspectives*, 2015.
 Griffiths Heather, Nathan Keirns et al, *Introduction to Sociology*, 2017.

Lie John, *Sociological Outlooks: A Workbook*, 1996.

Luhman Reid, *The Sociological Outlook*, 2007.

PARCOURS VULNÉRABILITÉS

THÉORIES DU RISQUE ET DU CARE

Responsable : **Sylvain Pasquier**

Cet enseignement vise la confrontation des concepts de risque et de *care*. En premier lieu, Sylvain Pasquier opposera une sociologie du risque qui demeure une sociologie de la société aux théories du *care* qui reposent sur une anthropologie relationnelle. Elles seront ainsi rapprochées des paradigmes du don et de la reconnaissance. Ensuite, Nadia Veyrié évoquera la vulnérabilité à partir de l'éthique, du prendre soin et de la souffrance, notamment face aux épreuves de la vie dans une société qui valorise l'accélération.

Bibliographie indicative

Beck U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2001.

Gilligan C., *Une voix différente : pour une éthique du « care »*, Paris, Flammarion, 2008.

Le Blanc G., *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Paris, Bayard, 2011.

Pelluchon C., *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité. Les hommes, les animaux, la nature*, Paris, Cerf, 2011.

Rosa H., *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2013.

Tronto J., *Un monde vulnérable. Pour une éthique du « care »*, Paris, La Découverte, 2009.

Veyrié N., *Fin de vie, souffrance et société*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014.

ÉMOTIONS, CORPS ET SCIENCES SOCIALES

Responsable : **Hélène Marche**

En sociologie et en anthropologie, l'attention portée à la dimension affective de la vie sociale s'est déployée de manière particulièrement féconde, alors même que les émotions se trouvent aujourd'hui fortement valorisées - et encadrées - dans les différents domaines de la société (travail, éducation, art, santé, etc.). En articulant théorie et pratique, le séminaire propose de revenir sur la diversité des approches des émotions en sciences sociales, sur les oppositions qui les traversent et qu'il importe de déconstruire (corps / esprit ; raison / émotions ; institution / action), sur les notions conceptuelles à partir desquelles les phénomènes émotionnels ont pu être investigués (travail émotionnel, déviance émotionnelle, etc.). Le séminaire invite également les participant-e-s à pratiquer la sociologie des émotions pour en discuter collectivement les méthodes et les épreuves.

Bibliographie indicative

Lecture obligatoire : Fernandez, F., Lézé S., Marche H. (2014), *Les émotions. Une approche de la vie sociale*, Paris, Editions des Archives Contemporaines.

Autres ouvrages : Bernard J. (2017), *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié ; Fernandez F., Lézé S., Marche H. (2008), *Le langage social des émotions. Etudes des rapports au corps et à la santé*, Paris, Anthropos / Economica.

SOCIOLOGIE DU RACISME ET DES DISCRIMINATIONS

Responsable : **Milena Doytcheva**

Le cours propose de retracer l'institutionnalisation récente, d'un point de vue français et européen, de la notion de discrimination, avant de porter le regard sur la manière dont elle a été mise en pratique dans différents champs sociaux (éducation, politiques urbaines, emploi) par sa requalification en termes de « diversité ». Après avoir défini racisme et discrimination dans leur spécificité et relations réciproques, nous nous intéressons en particulier aux théories critiques du

racisme (*Critical Race Theory*, CRT), ainsi qu'aux apports qu'elles permettent de faire valoir dans l'analyse structurelle des inégalités. Nous regardons en particulier comment leurs prémisses et postulats théoriques se trouvent reflétés ou non dans les politiques contemporaines de « promotion de la diversité », notamment au travail.

Bibliographie indicative

- Crenshaw K. (1989), « Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics » U. Chi. Legal f., p. 139-168.
- Crenshaw, K. (2005[1991]), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39.
- De Rudder V., Poirer C. & Vourc'h F. (2000), *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF.
- Doytcheva M. (2015), *Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Guillaumin C. (1972), *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton.
- Mills Ch. (2023[1997]), *Le Contrat racial*, Mémoire d'Encrier.

PARCOURS GREEN

TRANSITIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – PROFESSIONNALISANT

Responsable : à préciser à la rentrée

Programme disponible à la rentrée.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CHANGEMENTS SOCIAUX

Responsables : **Estelle Deléage & Mickaël Marie**

Dès lors que la Terre n'est plus à même d'accueillir le pacte forgé « entre abondance et liberté » dans les termes où ce pacte s'est noué au cours des derniers siècles, les sociétés humaines vont se trouver affectées par les bouleversements, attendus et documentés, du fonctionnement des écosystèmes. Interroger la transition écologique nécessite ainsi de repenser le changement social à l'aune de nouvelles catégories qui supposent que la transition écologique doit être analysée en tenant compte des rapports de domination qui structurent les sociétés contemporaines. Si nous sommes entrés dans un monde nouveau, si « l'enjeu écologique » est celui par lequel il s'agit de relire, réinterpréter et réarticuler l'ensemble des autres enjeux, il est nécessaire d'identifier et de comprendre au mieux ce qu'implique une telle relecture, en vue de saisir ce qu'elle induit dans les réarrangements des formes de la vie sociale. En cela, le cours portera moins sur les changements écologiques eux-mêmes que sur la manière dont les sociétés choisissent ou non d'y répondre. Il s'agira d'explorer les différentes voies de la transition écologique en s'appuyant sur quelques enjeux fondamentaux de cette transition : écologisation de l'agriculture, question de la souveraineté alimentaire, effondrement de la biodiversité, changement climatique et stratégies d'adaptation, etc.

Bibliographie indicative

- Albrecht G., *Les émotions de la Terre*, Les liens qui libèrent, 2020.
- Charbonnier P., *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, La Découverte, 2019.
- Deléage E., *Ravages productivistes, résistances paysannes*, Le Bord de l'eau, 2013.
- Diamond J., *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006.
- Doré T., Bellon S., *Les mondes de l'agroécologie*, Quae, 2019.
- Hache E., *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, La Découverte, 2011.
- Klinenberg E., *Canicule. Chicago, été 1995. Autopsie sociale d'une catastrophe*, Editions 205/Ecole urbaine de Lyon, 2022.
- Latour B., *Où Atterrir ?*, La Découverte, 2017.
- Latour B., *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, La Découverte, 2022.
- Mazoyer M., Roudart L., *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, 2002.

NORMES ET DISPOSITIFS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable : *à préciser à la rentrée*

Programme disponible à la rentrée.

MASTER 2 – SEMESTRE 4

TRONC COMMUN

ANTHROPOLOGIE FONDAMENTALE 4 – SÉMINAIRE

Programme : Socio-anthropologie de l'individu

Responsable : **Federico Tarragoni**

Dans ce séminaire, nous aborderons les dynamiques d'individualisation qui traversent les sociétés contemporaines en présentant les outils sociologiques permettant de les objectiver. Dans une première séquence, nous tâcherons de situer la singularité de ces dynamiques dans l'historicité de la condition individuelle, et plus particulièrement dans la transition de la modernité « classique » (ou « première ») à la modernité « avancée » (ou « seconde »). Dans une deuxième séquence, nous discuterons les paradigmes contemporains d'analyse de l'individu et les méthodologies de l'enquête à l'échelle individuelle (récits de vie, analyse des trajectoires, constitution de corpus casuistiques), avec en guise d'exemples des recherches de terrain sur les pratiques culturelles, les rapports au travail et à l'assistance, les processus de politisation. Dans une troisième et dernière séquence, nous établirons quelques présupposés généraux d'une sociologie de l'individu, cherchant à relier statuts sociaux, identités et sociabilités.

Bibliographie essentielle

- Elias N. (1987), *La société des individus*, Paris, Pocket, 1997.
Lahire B. (2013), *Dans les plis singuliers du social*, Paris, La Découverte.
Le Bart C. (2008), *L'individualisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
Tarragoni F. (2018), *Sociologies de l'individu*, Paris, La Découverte.

Bibliographie complémentaire

- Castel R. (2009), *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*, Paris, Seuil.
Dubar C. (2000), *La crise des identités*, Paris, PUF, 2007.
Giddens A. (1991), *Modernity and Self-Identity*, Stanford, Stanford University Press.
Lahire B. (2004), *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2006.
Lozerand E. (2015), « Penser les individus du monde », *Socio*, n° 5, p. 139-161.
Martuccelli D. (2006), *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.
Tarragoni F. (2021), « "Un mouvement dans lequel chacun voit ce qu'il veut". Individualisation et subjectivation politique à Nuit debout », in Guionnet C. et Wiewiorka M. (dir.), *Nuit debout. Des citoyens en quête d'une réinvention démocratique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 135-158.

ENJEUX SOCIOLOGIQUES CONTEMPORAINS 4 – SÉMINAIRE

Responsable : **Vanessa Stettinger**

Programme disponible à la rentrée.

MÉTHODOLOGIE ET MÉMOIRE DE M2

Responsable : **Michelle Dobré**

Programme disponible à la rentrée.

SÉMINAIRE INVITÉS EXTÉRIEURS : 6H

Le programme sera communiqué à la rentrée.

MÉMOIRES ET STAGE PROFESSIONNALISANT

MÉMOIRE DE MASTER 2 (RAPPEL)

Le mémoire de Master 2 sanctionne l'aboutissement du projet de recherche de l'étudiant.e, dont il restitue les principaux acquis et résultats. Il est composé de 80 pages minimum, plus annexes et bibliographie (30 lignes par page environ). Le mémoire de M2 enrichit la revue de littérature, renouvelle la problématique, affine les hypothèses, décrit le contexte et le terrain d'investigation, les méthodes employées, et en présente les principaux résultats. Les directeur.trices de mémoire donnent les indications à suivre pour sa réalisation, tout au long de l'année. La soutenance du mémoire de M2 se fait en présence de deux enseignant.es titulaires, MCF associés, PRAG et ATER du département de sociologie. Le calendrier des soutenances prévoit deux possibilités, en fin d'année universitaire et avant le 30 septembre, respectivement.

La date limite de soutenances des mémoires de M2 est fixée pour l'année en cours au 30 septembre 2026.

Les mémoires de M2 ayant obtenu une note égale ou supérieure à 16/20 peuvent être déposés sur la plateforme DUMAS (archive ouverte en open access). Pour ce faire, un espace a été créé sur e-Campus pour dépôt des fichiers : "ESPACE MÉMOIRES MASTER 2 HSS". Chaque étudiant.e est automatiquement inscrit.e dans cet espace et peut procéder au dépôt du fichier numérique du mémoire au format PDF. Ainsi stockés, les mémoires pourront être déposés sur la plateforme DUMAS (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>) par les responsables de bibliothèques et seront accessibles sur internet.

STAGE PROFESSIONNALISANT

Pour les deux parcours, Vulnérabilités et GREEN, un stage professionnalisant de plus de 3 mois est obligatoire en M2 S2. L'objectif premier du stage professionnalisant est de familiariser les étudiant.es avec le milieu professionnel auquel conduit la formation en master de sociologie et ainsi de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.es. Il est nécessaire de se préoccuper du choix et des opportunités institutionnelles pour le réaliser en amont, dès le Master 1, idéalement en lien avec le choix de la thématique personnelle d'étude et de recherche. Le stage professionnalisant de M2 fait l'objet d'une validation, dont les modalités sont données par les enseignant.es référent.es du stage (cf. infra) et dont le contenu peut être annexé, le cas échéant, au mémoire de recherche du M2.

Les enseignant.es référent.es du stage professionnalisant signent la convention de stage et assurent le suivi du stage du point de vue de la formation académique. Sur les lieux de stage, un référent professionnel sera en charge de la demande institutionnelle et pourra faire partie, le cas échéant, du jury de la soutenance du mémoire M2, aux côtés des deux enseignant.es titulaires. A noter que si la mission de stage peut constituer un terrain d'enquête pour le mémoire de M2, il revient toutefois à l'étudiant.e de le construire en tant que tel. L'articulation des deux est à envisager avec les directeur.trices du mémoire, également enseignant.es référentes du stage professionnalisant de longue durée.

CONSEILS POUR LA PRÉSENTATION DES COUVERTURES DE MÉMOIRES M1 ET M2

Il n'y a pas de modèle standard pour les couvertures de mémoire de M1 et de M2 mais quelques règles de base :

- Tout en haut (sur 3-4 lignes) : université + logo, UFR, Master 1/2 de sociologie, parcours – ce sont les mentions dites institutionnelles ou légales –, l'année et non pas la date de soutenance qui peut changer ;
- Titre du mémoire (et un sous-titre éventuel) : en police 18 min ;
- En dessous, police 16 (ou plus petit), nom de l'étudiant.e ;
- En dessous, police 16 (ou plus petit) le nom du/de la directeur/trice de recherche. Ne pas inscrire tout de suite le nom des autres membres du jury car ces derniers peuvent changer ; en revanche, écrire tous les noms pour le dépôt en ligne post-soutenance (ou « Dumas ») et indiquer la bonne date a posteriori ;
- Une photo ou un dessin (libres de droits), de préférence au milieu approximativement, mais ce n'est pas obligatoire ;
- Tout en bas les logos liés au terrain, le cas échéant. La mention du laboratoire/ MRSH n'est pas exigée, sauf si la recherche ou le stage se font dans ce cadre.

ENSEIGNANT.ES-CHERCHEUR.ES DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

AMAND Rudy – Maître de conférences en sociologie, rudy.amand@unicaen.fr | Énergie ; recherche participative ; socio-anthropologie de la nature.

BOCÉNO Laurent – Maître de conférences en sociologie, laurent.boceno@unicaen.fr | Risques, environnement, santé.

CORBIN Stéphane – Maître de conférences en sociologie, stephane.corbin@unicaen.fr | Sociologie politique ; lien social, crise du lien social ; théorie sociologique.

DELÉAGE Estelle – Maîtresse de conférences en sociologie Habilitée à Diriger des Recherches, estelle.deleage@unicaen.fr | Agriculture, ruralité, sociologie de l'environnement.

DOBRÉ Michelle – Professeure de sociologie, michelle.dobre@unicaen.fr | Résistance ordinaire, résistance civile, infrapolitique, désobéissance civile, écologie, consommation et styles de vie, simplicité volontaire, objets matériels et objets techniques (NTIC), accélération, vie quotidienne, anthropologie culturelle, pratiques minoritaires et alternatives.

DOYTCHIEVA Milena – Professeure de sociologie, milena.doytcheva@unicaen.fr | Sociologie des migrations, du racisme et des discriminations ; genre, race, classe ; Multiculturalisme ; théories et politiques de la reconnaissance ; sociologie des politiques publiques (territorialisation de l'action publique, renouvellement urbain, participation).

HERTZOG Irène-Lucile – Professeure certifiée dans l'enseignement supérieur PRCE, irene-lucile.hertzog@unicaen.fr | Rapports sociaux de sexe ; genre, corps et santé reproductive ; articulation travail/famille ; parentalité ; travail de la petite enfance.

LEMARCHAND Frédéric – Professeur de sociologie, frederick.lemarchand@unicaen.fr | Sociologie du risque technique (nouvelles technologie, risques collectifs, situations de crises, expertise). Anthropologie de la catastrophe. Sociologie rurale. Sociologies : du développement, du patrimoine, de l'histoire et de la mémoire, de la culture.

MARCHE Hélène – Maîtresse de conférences en sociologie, helene.marche@unicaen.fr | Sociologie et anthropologie du corps et de la santé, sociologie et anthropologie des émotions, sociologie et anthropologie morale, expérience de la maladie, relations de soins, travail médical, inégalités sociales, pouvoir.

PASQUIER Sylvain – Maître de conférences en sociologie, sylvain.pasquier@unicaen.fr | Bénévolat et associations ; globalisation ; migrations ; identités vs altérités ; sociologie relationnelle et approche phénoménologique ; démarche ethnographique.

RIVRON Vassili – Maître de conférences en sociologie, vassili.rivron@unicaen.fr | Sociologie et anthropologie des arts et de la culture, épistémologie et sociologie des TICs, intermédiaires du champ culturel et médiatique, technologies intellectuelles et culture matérielle, appartenance et mémoire collective, patrimonialisation.

SEILLER Pauline – Maîtresse de conférences en sociologie, pauline.seiller@unicaen.fr | Sociologie du travail et de l'emploi, stratification sociale et inégalités, travail et genre, socialisations et travail éducatif, sociologie des classes populaires, monde ouvrier.

STETTINGER Vanessa – Professeure de sociologie, vanessa.stettinger@unicaen.fr | Sociologie de la pauvreté et des vulnérabilités, sociologie de la famille et de l'enfance ; genre et pauvreté ; santé mentale ; politiques sociales et familiales.

TARRAGONI Federico – Professeur de sociologie, federico.tarragoni@unicaen.fr | Sociologie des mouvements sociaux ; conflits sociaux et processus révolutionnaires ; populismes et démocratie (Europe/Amérique latine), socio-anthropologie de l'individu, sociologie de la participation et des politiques publiques.

VERON Daniel – Maître de conférences en sociologie, daniel.veron@unicaen.fr | Travail, emploi et salariat : travail migrant, segmentations du marché du travail, mondes populaires ; Migrations : trajectoires spatiale et sociale, subjectivités, rapports sociaux ; Mobilisations collectives : mouvements sociaux, action syndicale.

PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au-delà des carrières dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur, le master prépare à une insertion professionnelle dans une large gamme de secteurs. Il forme des cadres capables d'intervenir dans les collectivités territoriales, les administrations publiques en charge des politiques environnementales, sociales ou d'insertion, ainsi que dans les organismes de recherche appliquée. Nos diplômé-es peuvent également intégrer des ONG, des associations nationales ou internationales, des organisations intergouvernementales, des entreprises, des fédérations professionnelles, des bureaux d'études ou des cabinets de conseil.

Trois principaux domaines de compétences structurent les qualifications visées :

Coordination et pilotage de projets : Conception de stratégies territoriales à partir de diagnostics socioécologiques ; coordination de projets de développement durable ; animation de démarches participatives et interpartenariales ; médiation sociale et environnementale ; gestion de conflits d'usage ; conseil en responsabilité sociale et environnementale (RSE) ; développement local et urbain ; développement de la vie associative et de la participation citoyenne.

Études et recherches appliquées : Conception, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques et de projets territoriaux ; construction d'indicateurs sociaux et environnementaux ; analyse des risques technologiques et accompagnement des démarches de prévention ; conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives sur les perceptions et pratiques liées à l'environnement ; expertise en développement durable ; réponses à des appels à projets ou à des commandes d'études.

Sensibilisation et valorisation : Accompagnement de démarches locales en matière de développement durable et de transition écologique ; contribution à l'élaboration de chartes, documents de planification ou documents stratégiques territoriaux ; mise en place de dispositifs de concertation, de formation et d'information ; appui à la conception de politiques culturelles, sociales et environnementales locales.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE RISQUES ET VULNÉRABILITÉS

CERREV – UR 3918

Les enseignements du master de sociologie sont adossés en termes de recherche aux travaux du Centre d'Étude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités. L'objectif du CERREV est d'analyser dans une perspective pluridisciplinaire (anthropologie, psychologie, santé publique, sociologie) les risques et vulnérabilités, individuels et collectifs, au sein des sociétés contemporaines à l'échelle locale, comme globale. Les travaux du CERREV sont organisés en six axes :

- Transition Écologique (responsables : Michelle Dobré, Frédérick Lemarchand)
- Plateformisation des industries culturelles et médiatiques (responsables : Cécile Dolbeau-Bandin, Vassili Rivron)
- Santé, corps, société (responsables : Hélène Marche, Guillaume Grandazzi)
- Travail, loisirs et temps sociaux (responsables : Irène-Lucile Hertzog, Claude Lafabrègue)
- Circulations transnationales : migrations, minorités, multiculturalité (Milena Doytcheva, Agnès Salinas)
- Critiques et Politique (Stéphane Corbin, Patrick Vassort, Frederico Tarragoni)

Visiter le site web du CERREV :

<https://cerrev.unicaen.fr/>

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- **Pour effectuer votre inscription pédagogique.** L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- **Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite** aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- **Pour demander des informations** relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- **Information Léocarte** – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>. Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Apprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes/enseignants et étudiantes/étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents, gérer votre **léocarte**...

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le/la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant ou d'une enseignante dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant ou l'enseignante pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci/celle-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université. Liste complète des régimes spéciaux d'étude :
 - Les étudiantes et étudiants salariés bénéficiaires d'un contrat de travail de 10 heures minimum par semaine durant le semestre pour lequel le régime est demandé
 - Les étudiantes et étudiants chargés de famille
 - Les femmes enceintes
 - Les sportifs et sportives de haut niveau
 - Les artistes de haut niveau
 - Les étudiantes et étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique
 - Les étudiantes et étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
 - Les étudiantes et étudiants élus au sein des conseils d'établissement (conseils centraux et conseils des composantes) et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)
 - Les étudiantes et étudiants engagés dans plusieurs cursus
 - Les étudiantes et étudiants en situation de handicap
 - Les étudiantes et étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle
 - Les étudiantes et étudiants engagés en volontariat militaire
 - Les étudiantes et étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR HSS 2025-2026

août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26
01 V 31	01 L Reunions de pré rentrée	01 Me Semaine 4	01 S Toussaint	01 L	01 J Jour de l'An	01 D	01 D	01 Me	01 V Fête du Travail	01 L	01 Me	01 S
02 S	02 Ma	02 J Semaine 4	02 D	02 Ma	02 V 01	02 L	02 L	02 J Semaine 11	02 S	02 Ma	02 J	02 D
03 D	03 Me	03 V 40	03 L	03 Me	03 S	03 Ma	03 Ma	03 V 14	03 D	03 Me	03 V 27	03 L
04 L	04 J Début des CM	04 S	04 Ma	04 J Semaine 12	04 D	04 Me	04 Me	04 S	04 L Examen	04 J Révisions	04 S	04 Ma
05 Ma	05 V 36	05 D	05 Me	05 V 49	05 L	05 J Semaine 4	05 J Semaine 7	05 D	05 Ma Examen	05 V 23	05 D	05 Me
06 Me	06 S	06 L	06 J Semaine 8	06 S	06 Ma	06 V 06	06 V 10	06 L Lundi de Pâques	06 Me	06 S	06 L	06 J
07 J	07 D	07 Ma	07 V 45	07 D	07 Me	07 S	07 S	07 Ma	07 J 19	07 D	07 Ma	07 V 32
08 V	08 L	08 Me	08 S	08 L	08 J	08 D	08 D	08 Me	08 V VICTOIRE 1945	08 L	08 Me	08 S
09 S	09 Ma	09 J Semaine 5	09 D	09 Ma	09 V 02	09 L	09 L	09 J Semaine 12	09 S	09 Ma	09 J	09 D
10 D	10 Me	10 V 41	10 L	10 Me	10 D	10 Ma	10 Ma	10 V 15	10 D	10 Me	10 V 26	10 L
11 L	11 J Semaine 1	11 S	11 Ma Anniversaire 1918	11 J	11 D	11 Me	11 Me	11 S	11 L	11 J	11 S	11 Ma
12 Ma	12 V 37	12 D	12 Me	12 V 50	12 L	12 J Semaine 5	12 J Semaine 8	12 D	12 Ma	12 V 24	12 D	12 Me
13 Me	13 S	13 L	13 J Semaine 9	13 S	13 Ma	13 V 07	13 V 11	13 L	13 Me	13 S	13 L	13 J
14 J	14 D	14 Ma	14 V 46	14 D	14 Me	14 S	14 S	14 Ma	14 J Ascension	14 D	14 S	14 J
15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 Me	15 V	15 L	15 Me	15 S
16 S	16 Ma	16 J Semaine 6	16 D	16 Ma	16 V 03	16 L	16 L	16 J	16 S	16 V	16 J	16 D
17 D	17 Me	17 V 42	17 L	17 Me	17 S	17 Ma	17 Ma	17 V 16	17 D	17 Me	17 V 29	17 L
18 L	18 J	18 S	18 Ma	18 J	18 D	18 Me	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 S	18 Ma
19 Ma	19 V 38	19 D	19 Me	19 V 51	19 L	19 J	19 J	19 D	19 Ma	19 V 25	19 D	19 Me
20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S	20 Ma	20 V 06	20 V 12	20 L	20 Me	20 S	20 L	20 J
21 J	21 D	21 Ma	21 V 47	21 D	21 Me	21 S	21 S	21 Ma	21 J	21 D	21 Ma	21 V
22 V	22 L	22 Me	22 D	22 L	22 J	22 D	22 D	22 Me	22 V	22 L	22 Me	22 S
23 S	23 Ma	23 J	23 D	23 Ma	23 V 04	23 L	23 L	23 J	23 S	23 Ma	23 J	23 D
24 D	24 Me	24 V 43	24 L	24 Me	24 S	24 Ma	24 Ma	24 V 17	24 D	24 Me	24 V 30	24 L
25 L	25 J	25 S	25 Ma	25 J	25 D	25 Me	25 Me	25 S	25 L Lundi de Pentecôte	25 J	25 S	25 Ma
26 Ma	26 V 39	26 D	26 Me	26 V 52	26 L	26 J	26 J	26 D	26 Ma	26 V 26	26 D	26 Me
27 Me	27 S	27 Ma	27 V	27 S	27 Ma	27 V 09	27 V 13	27 L	27 Me	27 S	27 L	27 J
28 J	28 D	28 Me	28 V	28 D	28 Me	28 S	28 S	28 Ma	28 J	28 D	28 Ma	28 V
29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L	29 J	29 D	29 D	29 Me	29 V	29 L	29 Me	29 S
30 S	30 Ma	30 J	30 D	30 Ma	30 V 05	30 L	30 L	30 J	30 S	30 Ma	30 J	30 D
31 D	31 V	31 V 44	31 S	31 Me	31 S	31 Me	31 Ma	31 D	31 D	31 V	31 V	31 L

Valable en Conseil d'Administration du 14 mars 2025.

Week-End
Congés
Férié
Révisions
Examens

week-end congés 2025/2026	TOUSSAINT: du samedi 18 octobre 2025 au lundi 03 novembre 2025 NOËL: du samedi 20 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026 JANVIER: du samedi 14 février 2026 au lundi 02 mars 2026 PRINTEMPS: du samedi 11 avril 2026 au mardi 27 avril 2026
---------------------------	--

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.

Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou à l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX



La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « Noctambu » sur présentation de la léocarte : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme 2 semaines à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des BU publié sur le site www.unicaen.fr/bu). L'inscription est automatique pour les étudiantes, étudiants et personnels au moment de leur arrivée à l'université. Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau et de bénéficier des services personnalisés : compte-lecteur, cocons de sieste, boîte de retours à l'extérieur...

Les collections très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Elles sont principalement conservées dans les magasins : des demandes peuvent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt de livres, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels (chargeurs, feutres effaçables, agrafeuses, partages d'écran...). Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est proposé sur demande auprès de nos référentes handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres... Ils sont gratuits et accessibles à toutes et tous.

LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS



Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. Les mémoires sont déposés et disponibles depuis 2019, au format numérique, sur la plateforme nationale DUMAS.

La bibliothèque Pierre Barbéris fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont uniquement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

Chaque année, la bibliothèque accueille des permanences de tutorat. Il est assuré par deux étudiant·es en master d'histoire. Le tutorat consiste à accompagner les étudiantes et étudiants en licence. Les tuteurs et tutrices aident les étudiantes et étudiants à réviser leurs cours, constituer leurs exposés, faire des fiches de révision, travailler la méthodologie et répondre à leurs questions. Ces séances sont accessibles à toutes et tous, avec ou sans prise de rendez-vous, durant les heures de permanences. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pendant les périodes de cours, jusqu'au mois de mai. Cependant, certains horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la disponibilité des tuteurs et tutrices.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÛARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher). Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h. Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheurs et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libreaccès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.). Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université, mais aussi aux lectrices et lecteurs extérieurs (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. L'établissement propose le prêt d'ordinateurs portables (à domicile ou sur place). Des salles de travail en groupe équipées d'un système de partage d'écran, réservables sur Affluences, sont disponibles.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Au sein du réseau de Caen la mer, la bibliothèque Alexis de Tocqueville est l'établissement principal. Elle est située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h30, et le dimanche, de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS



Les étudiantes et étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiantes et étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs ou autrices et des directeurs ou directrices de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs ou autrices. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs et utilisatrices de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant ou l'étudiante doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur ou la directrice de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS_HSS ».

Ces conditions réunies, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant ou l'étudiante doit confier le fichier pdf de son mémoire aux responsables des bibliothèques faisant partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD).
- Les responsables des bibliothèques déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

CONTACTS

- **Bibliothèque historique Madeleine Deries**
deries.bibliotheque@unicaen.fr
- **Bibliothèque Sciences de l'Homme - Pierre Barbéris**
bu.barberis@unicaen.fr

Retrouvez toutes les **informations et formulaires à télécharger sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance ».**

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plate-forme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant • DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par les services centraux de l'université Caen Normandie.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>
<https://x.com/aehc14>



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



Artefac - Association étudiante d'archéologie de l'université de Caen Normandie

<https://www.instagram.com/artefac.caen/>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>
https://x.com/bde_artemiscaen



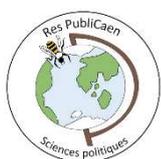
Êthos - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HumaNumi – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Chaque étudiant et étudiante, dont l'engagement est validé par les équipes pédagogiques et le jury de son diplôme, se verra proposer un open-badge, en addition des modalités de reconnaissance de l'engagement éventuellement prévues dans le diplôme.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen :
poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
